

Appel à projets Rendez-vous Nature en Anjou 2025

Les espaces naturels sensibles, supports pédagogiques

Cahier des charges



PROTÉGEONS
NOS ESPACES NATURELS 

maine-et-loire.fr

 maine_et_loire |  Departement49

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou



Mieux connaître pour mieux préserver

Après plusieurs éditions ayant reçu un accueil très positif de la part du public et des structures porteuses de projets, le Département de Maine-et-Loire reconduit, pour une 8^e édition, son appel à projets pour l'élaboration des Rendez-vous Nature en Anjou 2025, un programme d'actions de sensibilisation essentielles à la préservation des milieux.

C'est en prenant le temps d'écouter, de sentir, de regarder, de toucher ou même de goûter à la nature, que le public s'éveille et s'émerveille, devenant ainsi acteur de la préservation.

► Contexte

Action phare du plan Biodiversité

Conscient des richesses naturelles du territoire, le Département de Maine-et-Loire mène depuis 1989 une politique de préservation, de restauration et de gestion des espaces naturels sensibles.

Cette politique (ENS) s'appuie sur le plan biodiversité 2022/2027 qui fixe les ambitions du Département. L'un des objectifs du plan est d'organiser et de promouvoir une offre de découverte de la nature. À travers les Rendez-vous Nature en Anjou, le Département souhaite impulser une dynamique territoriale de valorisation et de sensibilisation au patrimoine naturel du Maine-et-Loire en soutenant des projets interdisciplinaires et innovant d'ampleur départementale.

Les Rendez-vous Nature en Anjou c'est :

- *Un événement gratuit et ouvert à tous ;*
 - *Une rencontre avec un territoire et des partenaires ;*
 - *Un moment privilégié d'information, d'échange et de partage ;*
 - *Une expérience pédagogique et convivial ;*
 - *Un lieu de découverte et de sensibilisation à la biodiversité.*
-



► Objectifs

Faire connaître ce bien commun qu'est la biodiversité

À travers cet appel à projets, le Département souhaite élaborer, sur les sites identifiés ENS, un programme d'animations : les Rendez-vous nature 2025. Depuis 2018, ces animations, à destination du grand public sont entièrement gratuites.

Les projets proposés devront :

- sensibiliser et favoriser la découverte et les échanges autour de la biodiversité ;
- renforcer l'attractivité du Département de Maine-et-Loire ;
- créer une dynamique autour des ENS ;

► Bénéficiaires

Ouvert à toutes structures

Cet appel à projets s'adresse à toutes structures ou groupement d'acteurs de l'environnement, de la culture, du tourisme, de la solidarité, etc. souhaitant organiser un Rendez-vous Nature en Anjou :

- collectivités locales (communes, intercommunalités, PNR, syndicats ...) ;
- établissements publics ;
- associations ;
- chambres consulaires et acteurs socio-économiques divers ;
- entreprises privées.



► Conditions générales

En lien avec la découverte de la biodiversité

Pour s'inscrire dans la démarche des Rendez-vous nature en Anjou votre projet devra être en adéquation avec les objectifs de l'appel à projets : **concourir à la découverte des milieux et des espèces, sensibiliser aux enjeux de préservation de la biodiversité**. Il devra impérativement être réalisé sur l'un des 89 ENS de Maine-et-Loire. Le porteur de projet s'appuiera obligatoirement sur la plateforme en ligne, accessible sur le site du Département, pour rédiger sa candidature.

Un même dossier pourra comporter plusieurs types d'animations, sur plusieurs sites et à plusieurs dates. Il pourra s'appuyer sur différents modes d'intervention complémentaires. Chaque animation devra faire l'objet d'une programmation sur une ou des dates définies. Une même structure pourra proposer plusieurs dossiers, toutefois **seul un dossier pourra être retenu pour chaque structure**.

Les projets devront être à destination du grand public. Les projets à destination des scolaires ne seront pas retenus, ce public étant déjà ciblé par d'autres démarches pédagogiques portées par le Département.

La Commission transition écologique choisira les projets dans la limite des budgets alloués et de manière à constituer un programme d'animation cohérent, qualitatif et diversifié dans les approches et la nature des intervenants, avec un souci de bonne répartition sur ensemble du territoire départemental.

Critères de recevabilité

Le Département étudiera les projets :

- Présentant des animations intégralement gratuites ;
- Se déroulant obligatoirement sur un ou plusieurs ENS ;
- Programmées entre mars et décembre 2025.
- Présentant un dossier de candidature complet sur la base du formulaire en ligne.

Critères de sélection

La Commission transition écologique du Département évaluera et validera les projets au regard des critères suivant :

- Animations, visites et/ou manifestations portant sur la découverte, la sensibilisation et la valorisation de la biodiversité ;
- Compétences des intervenants ;
- Originalité et diversité des approches ;
- Diversité des intervenants et des animations : une même animation (thème, public ...) ne peut avoir lieu plus de 3 ans sur le même EPCI et 5 ans sur le département ;
- Répartition et équilibre des animations sur l'ensemble du territoire départemental ;
- Coût des projets par rapport au nombre d'animations proposées et à la quantité de public sensibilisé (15 participants minimum/animation).

Modalité financières et prestations éligibles

Les projets pourront être financés au taux maximum de 80 %, dans la limite de 5 000 € d'aide par dossiers.

Le Département pourra soutenir les dépenses nécessaires à l'élaboration et la mise en œuvre des projets proposés et portant sur l'achat de petit matériel, du temps de préparation, du temps d'animation ou bien encore des frais de transports.

Les projets retenus seront relayés au travers d'un plan de communication départemental spécifique (agenda, communiqués de presse, site internet, réseaux sociaux...).

► Les 89 ENS identifiés en Maine-et-Loire



► Calendrier

Lancement de la consultation : 29 mars 2024

Date limite de dépôt des dossiers : 30 juin 2024

Notification aux porteurs de projets retenus : 2^e quinzaine d'octobre 2024

Construction du programme d'animations : Novembre/Décembre 2024

► Renseignements

Direction ingénierie territoriale et environnement

Service environnement et paysages

02 41 81 49 49

ens.anjou@maine-et-loire.fr

PROTÉGEONS
NOS ESPACES NATURELS 